

**Téléphonie Mobile**
**Fiche de synthèse Charte 2021**
**Informations générales :**

Opérateur	Free	Arrdt	8 <sup>ème</sup>
Nom de site	12_MARIGNAN_75008	Numéro	75108_051_02
Adresse du site	12, rue Marignan	Hauteur	R+7 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Un autre opérateur présent : Bouygues		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

**Calendrier de suivi du dossier**

Date de validation de la version précédente du dossier	19/03/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/03/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	21/04/2022

**Objet de la demande**

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 120°, 210° et 340°.		
Distance des ouvrants	Porte ascenseur terrasse et fenêtre à 10 m	Vis-à-vis (25m)	R+6 pour les 3 Az
Estimation	3G/4G/5G : 120° < 5V/m ; 210° < 3V/m ; 340° < 4V/m 5G : 120° < 4V/m ; 210° < 5V/m ; 340° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30.60 pour les antennes à faisceau fixe 30.20 m pour les antennes à faisceaux orientables		

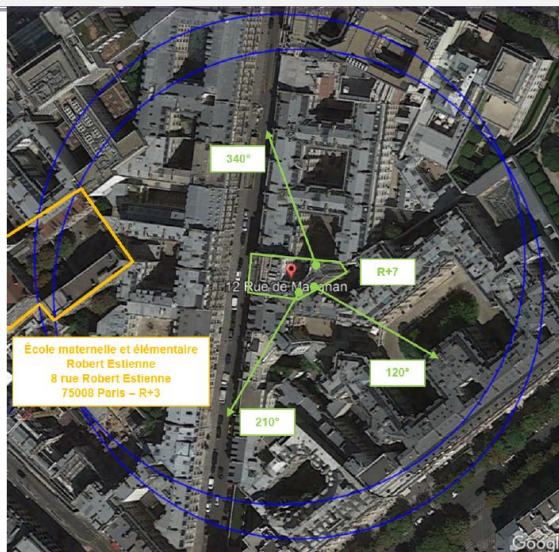
**Incidence visuelle**

Description des antennes et intégration paysagère	Seul des compléments (panneaux) aux antennes tubes existantes seront installés. Les antennes sont de teinte blanc perlé type RAL 1013 dito la teinte de l'édicule. Les antennes sont installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont de taille réduite et de couleur grise, et sont invisibles depuis la rue

**Date :**
**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



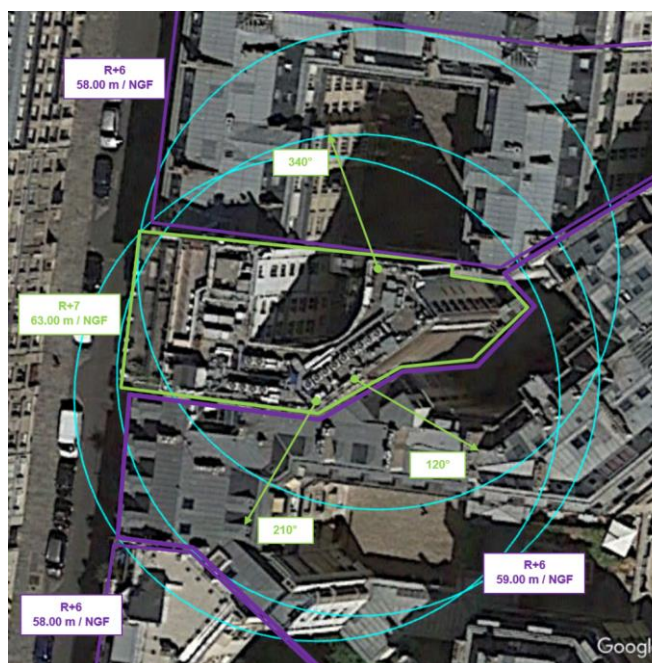
**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'eux.**

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
École maternelle et élémentaire Robert Estienne	8 rue Robert Estienne 75008 Paris	65 m	1.33 V/m	2.18 %	R+3	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**ESTIMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS <2V/M**

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 120°	Azimut 210°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	25.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 120°	Azimut 210°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

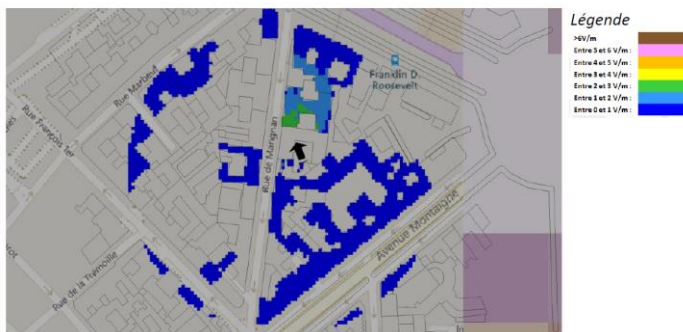
b. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



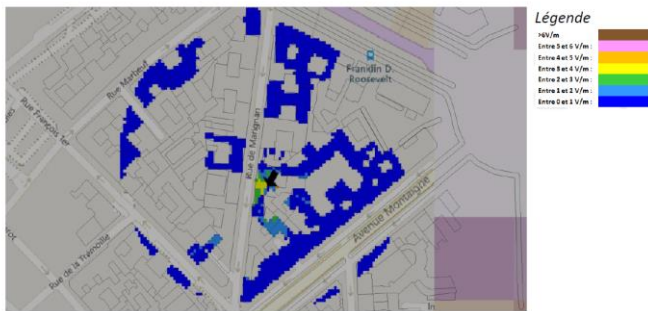
f. Azimut 340°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



d. Azimut 210°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



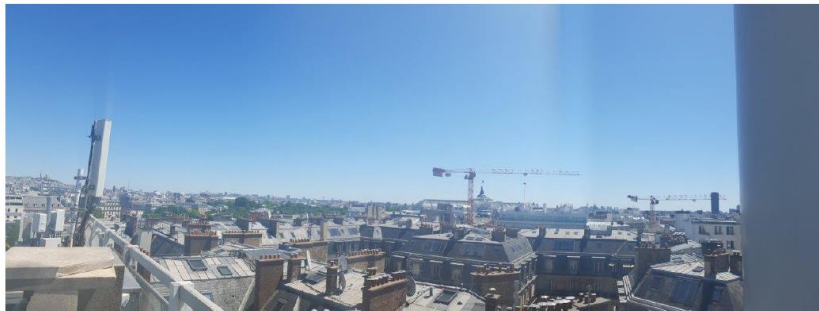
**Vue des Antennes Avant/Après**



NON VISIBLE DEPUIS LA RUE

**Vue des Azimuts**

**Azimut 120°**



**Azimut 210°**



**Azimut 340°**

